**LISTE DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU RAPPORT DE DÉMARRAGE DE L’ÉVALUATION DÉCENTRALISÉE**

**[INTITULÉ DE L’ÉVALUATION DÉCENTRALISÉE]**

**Version d’avril 2021**

|  |  |
| --- | --- |
| **Appréciation globale** | |
| **Général** | **Commentaires/statut** |
| **Longueur**   * Le rapport ne doit pas dépasser 15 000 mots (hors table des matières et annexes). Une longueur supplémentaire de 15 pour cent est autorisée si les documents sont rédigés en français ou en espagnol. Selon la complexité de l’évaluation, certains rapports de démarrage peuvent dépasser cette limite.   **Accessibilité**   * Le rapport est rédigé de façon claire et accessible * Il s’appuie sur les termes de référence et les clarifie, élargissant sa base de données et son analyse * Il propose un plan opérationnel clair sur la façon dont l’équipe mènera l’évaluation décentralisée * Il traduit une interprétation commune des attentes et des normes entre l’équipe chargée de l’évaluation et le gestionnaire de l’évaluation * Il démontre l’appropriation du processus par l’équipe chargée de l’évaluation |  |
| **Rédaction** |  |
| * Le rapport est rédigé conformément au guide de style du Programme alimentaire mondial (PAM) * Le modèle a été suivi et tous les éléments ont été inclus, y compris le texte standard * Une table des matières est fournie et répertorie les tableaux, graphiques, figures et annexes * Des cartes, des visuels, des tableaux et des schémas sont utilisés si nécessaire * Les sigles sont développés à la première occurrence * Les paragraphes et les pages sont numérotés automatiquement * Le rapport ne comporte aucune erreur de grammaire, d’orthographe ou de ponctuation |  |
| **Couverture** |  |
| * La couverture du rapport de démarrage est réalisée à partir du modèle du Système d’assurance qualité des évaluations décentralisées (DEQAS) * L’intitulé de l’évaluation décentralisée est identique à celui des termes de référence (sauf accord contraire) * La date et le statut du rapport (provisoire/final) figurent sur la couverture |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1. **Introduction** | | | | |
| **Contenu attendu** | | **Critères d’analyse** | **Commentaires/statut** | |
| * 1. **Caractéristiques de l’évaluation** | | | | |
| * Présenter brièvement le sujet, la raison d’être de l’évaluation (pourquoi elle est nécessaire à ce stade), les objectifs (la redevabilité ou l’enseignement, en indiquant si l’un ou l’autre est davantage pris en considération) et les utilisateurs attendus * Décrire brièvement l’objectif du rapport de démarrage (plan opérationnel) et sa place dans le processus d’évaluation * Indiquer sur quelle base le rapport de démarrage a été préparé et par qui * Discuter de la pertinence d’une analyse des problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion dans le champ de l’évaluation | | * L’introduction définit clairement le contexte de l’évaluation, y compris son sujet, sa raison d’être, ses objectifs, son calendrier et ses utilisateurs * L’objectif du rapport de démarrage est clair et les activités soutenant sa formulation sont pertinentes, ce qui démontre que des recherches et des consultations adéquates ont eu lieu |  | |
| * 1. **Contexte** | | | | |
| Vue d’ensemble du contexte géographique en rapport direct avec l’évaluation, y compris:   * un aperçu général (par exemple, géographie, démographie/population, indicateurs macro-économiques de base) * des indicateurs clés sur les niveaux de pauvreté, la sécurité alimentaire (données ventilées par genre et par groupes de population, mettant en évidence les disparités régionales) et la vulnérabilité aux chocs liés au changement climatique * selon les besoins, des indicateurs nationaux relatifs à l’éducation, à la santé, à la nutrition ou à l’agriculture, en rapport avec le sujet de l’évaluation (par exemple, données sur les taux d’alphabétisation, la scolarisation dans le primaire et le secondaire ventilées par genre et le pourcentage de la population ayant suivi au moins des études secondaires) * des détails sur l’indice d’inégalité entre les sexes et les problématiques liées à l’équité et à l’inclusion sociale au sens large en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et dans d’autres domaines en rapport avec le sujet de l’évaluation. Il convient également d’inclure une description de l’architecture du pays (politiques, stratégies) et des indicateurs * les politiques nationales, capacités institutionnelles et priorités, y compris les lacunes dans les politiques en rapport avec le sujet de l’évaluation * les données et tendances clés liées aux objectifs de développement durable 2 et 17 dans le contexte (niveau régional, national, infranational/local) * les problématiques humanitaires, y compris les schémas de migration, la protection humanitaire, la situation des personnes réfugiées et déplacées et les tensions sociales/au sein des communautés d’accueil * les principaux événements extérieurs ayant engendré des changements importants dans les activités du PAM * les caractéristiques de l’aide internationale dans la région et les activités connexes d’autres acteurs des secteurs de l’humanitaire et du développement, y compris des donateurs et organismes présents depuis longtemps dans le pays, et les niveaux de ressources * les autres actions du PAM dans la zone | | * Les informations contextuelles sont ciblées et concises, et permettent de comprendre le contexte du sujet de l’évaluation * Les informations sont explicitement axées sur le sujet de l’évaluation, plutôt que d’être présentées de façon générique * Les indicateurs pertinents ont été identifiés et les données conjoncturelles utilisées sont à jour * Les données sont commentées, pas simplement illustrées. * Un bon équilibre est assuré entre souci du détail et effort de synthèse |  | |
| **2. Sujet de l’évaluation** | | | | |
| **Contenu attendu** | | **Critères d’analyse** | **Commentaires/statut** | |
| * 1. **[Sujet évalué]** | | | | |
| Cette section doit fournir une description complète du sujet de l’évaluation, y compris:   * la nature du sujet de l’évaluation (intervention/activité, domaine thématique, modalité de transfert, projet pilote) * une illustration de la logique de l’intervention et de ses hypothèses clés (sur la base d’une évaluation du cadre logique, théorie du changement). Si de tels outils ne sont pas disponibles, ils doivent être élaborés lors de l’étape de mise en route * En se fondant sur la section pertinente des termes de référence, il convient d’analyser les éléments suivants: * la portée géographique du sujet de l’évaluation * les dates importantes: approbation, début, fin, révisions budgétaires, durée de l’intervention * les données récentes sur les activités entrant dans le champ de l’évaluation (ventilées par genre, par âge et par an) * un aperçu quantitatif des performances, y compris le taux de réalisation des cibles en matière d’effets directs et de produits, dans la mesure du possible selon les données disponibles * de brefs commentaires sur les données concernant la performance, par exemple, tout écart entre le taux de réalisation de la cible et l’exécution du budget pour le même effet direct * les principaux partenaires (gouvernement, organisations non gouvernementales, organismes des Nations Unies, secteur privé, autres) * les ressources (prévues, révisées et réelles, par an et cumulées, en pourcentage de financement des besoins totaux) et les principaux donateurs * d’autres activités/ interventions antérieures ou simultanées pertinentes * toute modification du cadre initial * les dimensions liées à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes, à l’équité et à l’inclusion au sens large que l’intervention cherchait à aborder, les stratégies à mettre en place à cette fin et les cibles/résultats à obtenir * l’évaluation visant à déterminer si des analyses de qualité portant sur le genre, l’équité et l’inclusion au sens large ont été entreprises et si ces analyses ont été correctement intégrées au cadre du programme. Si aucune analyse n’a été réalisée pour orienter le programme, il convient de le préciser * les références aux évaluations/examens antérieurs en lien avec le sujet. S’il n’y en a aucune, il convient de le préciser * les cartes/graphiques visant à illustrer le propos | | * Tout le contenu attendu est inclus et les informations sont suffisamment pertinentes, complètes et importantes pour comprendre le sujet de l’évaluation * Des tableaux/graphiques sont utilisés pour illustrer le sujet * La validité du cadre logique est évaluée. Si celui-ci a été élaboré, il a fait l’objet d’une discussion et d’un accord avec le commanditaire de l’évaluation * Les problématiques issues des évaluations et examens précédents qui sont pertinentes pour l’évaluation sont mises en évidence * Les considérations liées à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes, à l’équité et à l’inclusion sont détaillées et l’évaluation indique si le cadre du programme s’appuie sur une analyse des questions de genre * Les différences entre le cadre original et la mise en œuvre sont expliquées le cas échéant |  | |
| * 1. **Champ de l’évaluation** | | | | |
| * Décrire en détail le champ de l’évaluation, en mettant en évidence tout changement ou toute amélioration par rapport au champ défini dans les termes de référence * Présenter les questions clés sur lesquelles se concentrer, telles qu’identifiées lors de l’étape de mise en route. Ces problématiques doivent clairement figurer dans la matrice d’évaluation en tant que composantes opérationnelles ou pistes d’enquête dans le cadre des sous-questions formulées * Expliquer en quoi tout problème d’évaluabilité en rapport avec des critères d’évaluation, des questions ou des sous-questions spécifiques aura une incidence sur le champ de l’évaluation * La couverture géographique de l’évaluation est clairement définie | | * Le focus spécifique de l’évaluation, sa couverture géographique et la période concernée sont clairement détaillés * Les différences avec le champ défini dans les termes de référence sont identifiées * Des données sur l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes sont recueillies * Les questions stratégiques clés qui méritent une attention particulière sont identifiées et expliquées * Les exclusions sont décrites et justifiées |  | |
| * 1. **Analyse des parties prenantes** | | | | |
| * En se basant sur la section correspondante des termes de référence, approfondir l’analyse en fournissant les informations nécessaires et pertinentes * Pour chaque groupe de parties prenantes, identifier des fonctions ou des organismes concrets, décrire leur rôle par rapport au sujet de l’évaluation ou à l’évaluation elle-même et analyser la nature de leur participation ou de leur intérêt, y compris ce qu’ils ont à gagner ou à perdre avec les résultats de l’évaluation * S’assurer que l’analyse des parties prenantes est sensible aux problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion * Intégrer les points de vue des bénéficiaires, ventilés de façon à refléter la diversité * Identifier les principaux types de parties prenantes, par exemple les débiteurs d’obligations et les titulaires de droits * Définir les modalités de participation des parties prenantes, en tenant compte de la méthode la plus appropriée pour chaque groupe | | * L’analyse des parties prenantes effectuée à l’étape des termes de référence sert de point de départ * Toutes les parties prenantes pertinentes ont été identifiées (par catégorie ou par fonction) * Les acteurs clés concernés par l’évaluation ont été identifiés et une description de leurs intérêts spécifiques et de leur capacité relative à influer sur le processus d’évaluation ou l’utilisation de l’évaluation a été réalisée * Des outils d’analyse pertinents sont utilisés * Les considérations relatives aux points de vue des bénéficiaires sont incluses et ventilées de façon à refléter la diversité et la sensibilité au genre, en mettant l’accent sur la redevabilité envers les populations touchées * L’analyse des parties prenantes est cohérente avec la méthodologie et la matrice d’évaluation proposées |  | |
| **3. Approche, méthodologie et considérations éthiques de l’évaluation** | | | | |
| **Contenu attendu** | | **Critères d’analyse** | **Commentaires/statut** | |
| **3.1. Étude d’évaluabilité** | | | | |
| * Vue d’ensemble de l’étude d’évaluabilité | | * Les défis et possibilités sont mis en évidence * La façon dont l’étude d’évaluabilité a influencé la délimitation du champ de l’évaluation et le choix des méthodes de collecte et d’analyse des données est décrite |  | |
| **3.2. Approche méthodologique** | | | | |
| Dans le cadre de l’approche décrite dans les termes de référence, cette section doit inclure:   * une vue d’ensemble de l’étude d’évaluabilité, mettant en évidence les défis et les perspectives, et décrivant la façon dont cette étude a influencé le choix des méthodes de collecte et d’analyse des données; l’étude d’évaluabilité détaillée, y compris l’analyse détaillée de la disponibilité des données, doit être présentée en annexe * les questions à aborder dans le cadre de l’évaluation. Une explication doit être fournie si celles-ci diffèrent des termes de référence. * une approche globale de la collecte de données, de la synthèse, de l’analyse et de la validation des constatations * une discussion sur la façon dont les données seront recueillies et analysées, y compris une description claire de la matrice d’évaluation et de ses modalités d’utilisation * une discussion sur les conséquences de tout problème d’évaluabilité en rapport avec des critères d’évaluation, des questions ou des sous-questions spécifiques, la mise en évidence des lacunes en matière de données et les mesures d’atténuation identifiées * une déclaration claire sur la façon dont les problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion seront abordées dans la méthodologie * si ce n’est pas déjà clairement indiqué dans les termes de référence, des précisions sur la nécessité ou non de présenter une série d’enseignements dans le rapport d’évaluation * le cas échéant, des précisions sur la manière dont l’analyse sera effectuée au regard des principes humanitaires internationaux | | * La section méthodologique aborde le contenu minimum attendu   L’approche méthodologique :   * + - est cohérente, logique et complète, et explique comment elle atténuera les limites de validité et de fiabilité des constatations et de crédibilité globale de l’évaluation     - propose des méthodes et des critères d’évaluation qui tiennent compte des questions de genre et d’équité     - dispose de méthodes et d’une base d’échantillonnage permettant de consulter différents groupes/types de parties prenantes au sein de la population touchée     - présente et justifie les modifications apportées par rapport aux termes de référence * Le rapport précise comment seront abordées les problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion   + - Si ce n’est pas clairement indiqué dans les termes de référence, le rapport de démarrage précise si un ensemble d’enseignements devra ou non être présenté dans le rapport d’évaluation |  | |
| **3.3. Méthodes de collecte de données** | | | | |
| * Donner un aperçu détaillé des méthodes de collecte de données en se basant sur le guide méthodologique préliminaire fourni dans les termes de référence. Expliquer et justifier en quoi la méthodologie diffère de celle présentée dans les termes de référence * Relier explicitement les méthodes choisies à la matrice d’évaluation et s’assurer qu’elles s’appuient sur l’analyse des parties prenantes ainsi que sur une analyse de la fiabilité et de l’exhaustivité des données recueillies au cours des étapes de conception et de mise en route (données secondaires, informations de suivi et d’évaluation, évaluations précédentes, etc.). * Expliquer comment les données manquantes seront comblées et comment les informations seront recueillies, analysées et utilisées pour répondre à l’ensemble des sous-questions * Définir la nature des méthodes de collecte de données et des instruments utilisés sur le terrain (à présenter en annexe). Mettre en évidence leurs avantages comparatifs, leurs contraintes inhérentes et les solutions qu’ils apportent * Décrire comment les méthodes et l’échantillonnage respectent la diversité des parties prenantes * Fournir des informations sur les sites d’intervention à visiter pendant les activités de terrain et sur la couverture géographique, et détailler l’échantillonnage. Fournir des informations sur le nombre de bénéficiaires et de partenaires ou parties prenantes clés sur chaque site * S’assurer que les méthodes proposées répondent aux problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion au sens large. Veiller à ce que les données recueillies soient ventilées par genre. Si cela n’est pas possible, expliquer pourquoi * Indiquer clairement que les problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion au sens large seront prises en compte dans les constatations, les conclusions et les recommandations (le cas échéant), y compris les effets imprévus | | * Les méthodes de collecte de données sont décrites en détail, dans le cadre de l’approche globale présentée dans la section précédente * Les méthodes de collecte de données choisies sont adéquates compte tenu des besoins en données, du budget et des contraintes de temps * Les choix sont justifiés et les limitations expliquées * Les méthodes choisies sont explicitement liées à la matrice d’évaluation et s’appuient sur l’analyse des parties prenantes * Une évaluation raisonnable/précise de la situation en matière de données démontre que l’équipe a correctement rassemblé et consulté les données au cours de l’étape de mise en route * Les méthodes décrites permettent de consulter différents types de parties prenantes * Les outils utilisés sur le terrain sont présentés en annexe * Les méthodes d’échantillonnage sont fiables et impartiales ; les limites de l’impartialité sont prises en compte, le cas échéant * L’analyse influence le choix des zones à visiter au cours de la mission, selon une logique claire * Des explications sont fournies sur la façon dont les méthodes de collecte de données aborderont les problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion et tiendront compte des questions de genre. Les limites de l’approche sont détaillées |  | |
| **3.4. Analyse des données** | | | | |
| * Décrire les méthodes d’analyse, de nettoyage et de triangulation visant à garantir la validité et la fiabilité des données quantitatives et qualitatives. | | * Les méthodes de nettoyage, d’analyse et de triangulation visant à garantir la validité et la fiabilité des données sont décrites en détail * Les choix sont adéquats et justifiés, et les limitations expliquées * Les méthodes choisies sont cohérentes avec l’approche méthodologique globale * Le cadre analytique nécessaire à l’analyse des données est inclus |  | |
| **3.5. Considérations éthiques** | | | | |
| * Inclure le texte standard * Décrire les questions éthiques, ainsi que les garanties et mesures qui seront mises en place lors de l’étape d’évaluation * Si des questions éthiques ont été identifiées ou anticipées dans les termes de référence, en discuter explicitement | | * Le texte standard est utilisé * Les questions, garanties et mesures éthiques sont évoquées d’une façon qui démontre une bonne compréhension des risques spécifiques survenant dans le contexte de l’évaluation |  | |
| **3.6. Risques et hypothèses** | | | | |
| * Mettre en évidence tout risque potentiel pour la conduite efficiente et sûre du processus d’évaluation. Mentionner les conflits d’intérêts potentiels, les complications logistiques, les problèmes de sécurité, la disponibilité des données, la protection des données, le calendrier des visites sur le terrain, etc * Indiquer comment l’équipe d’évaluation atténuera/préviendra ces risques * Préciser le type de soutien que l’équipe pense recevoir de la part du bureau de mise en œuvre | | * Le contenu attendu est abordé et fait l’objet d’une discussion d’une façon qui démontre une bonne compréhension des risques potentiels et de leurs conséquences pour l’évaluation * Le soutien attendu par l’équipe est clairement énoncé ; il est réaliste compte tenu du temps et du budget disponibles |  | |
| **3.7. Assurance qualité** | | | | |
| * S’assurer que les mécanismes visant à garantir l’utilité, la crédibilité, l’impartialité et l’indépendance de l’évaluation sont clairs et explicites * Mentionner l’assurance qualité et l’intégrer à l’ensemble du processus * Indiquer les exigences que l’équipe chargée de l’évaluation doit respecter pour garantir la validité et l’exactitude des données | | Le contenu attendu est abordé:   * Les mécanismes visant à garantir l’utilité (par exemple, mise en place d’un plan de communication et d’apprentissage), la crédibilité (méthodologie fiable), l’impartialité (mécanismes clairs visant à minimiser les biais), la validité (procédures internes d’assurance qualité au sein de l’équipe) et l’indépendance (recours à une équipe d’évaluation externe) sont clairs et explicites * Le système DEQAS est mentionné * Le texte standard est utilisé lorsque cela s’avère approprié |  | |
| **4. Organisation de l’évaluation** | | | | |
| **Contenu attendu** | | **Critères d’analyse** | **Commentaires/statut** | |
| **4.1. Rôles et responsabilités** | | | | |
| * Présenter la composition de l’équipe d’évaluation, le rôle principal et les responsabilités de chaque membre de l’équipe en fonction de son expertise et des exigences des termes de référence (y compris en matière d’égalité des sexes), ainsi que les domaines à aborder dans la matrice * Présenter un programme de travail pour chaque membre de l’équipe, conformément aux produits livrables convenus et selon les rôles et responsabilités. Expliquer comment les différentes ressources seront transformées en produits attendus de l’évaluation * Décrire les mécanismes visant à garantir la coordination | | * L’expertise de l’équipe correspond à l’ensemble des compétences requises énoncées dans les termes de référence (y compris en matière d’égalité des sexes) * Les rôles et responsabilités des membres de l’équipe d’évaluation sont clarifiés * Une complémentarité entre les compétences des membres de l’équipe est clairement observée * Les tâches à accomplir et les produits fournis par chaque membre de l’équipe sont clairs et conformes aux profils des consultants * Les produits livrables et les délais sont clairement indiqués pour chaque membre de l’équipe, et correspondent à la durée du contrat * Un plan clair visant à garantir la coordination entre les membres de l’équipe est en place |  | |
| * 1. **Calendrier** | | | | |
| * Présenter clairement le calendrier, révisé s’il y a lieu, ainsi que les produits livrables associés. * Les cas échéant, expliquer les variations par rapport aux termes de référence * Présenter un calendrier détaillé des activités sur le terrain (par jour, par membre de l’équipe, par lieu, par partie prenante, etc.) en annexe afin de permettre au bureau de mise en œuvre d’organiser les rendez-vous et la logistique | | * Le calendrier donne une vision claire du déroulement du processus d’évaluation, notamment des dates auxquelles les principaux produits livrables seront fournis * Le calendrier est réaliste compte tenu du champ de l’évaluation et de la méthodologie, et respecte les délais nécessaires à chaque étape de l’évaluation * Le calendrier a été convenu avec le gestionnaire de l’évaluation |  | |
| **5. Questions à résoudre et informations requises [Facultatif – Uniquement s’il reste des questions en suspens]** | | | | |
| **Contenu attendu** | | **Critères d’analyse** | **Commentaires/statut** | |
| * Mettre en évidence et expliquer tous les problèmes qui sont survenus au cours de l’étape de mise en route et qui doivent encore être abordés avec le gestionnaire de l’évaluation ou qui nécessitent des éclaircissements de sa part * Faire des propositions constructives pour aborder ces problèmes afin qu’ils puissent être résolus facilement * Ne pas rappeler les contraintes inhérentes à l’évaluation qui peuvent et doivent être gérées par le biais de la méthodologie de l’évaluation | | * Les problèmes mis en évidence découlent logiquement des points soulevés dans le rapport * La liste de soutien est claire et a été évoquée avec le gestionnaire de l’évaluation du PAM avant la finalisation du rapport de démarrage * La version finale du rapport de mise en route reflète convenablement l’accord dégagé avec le gestionnaire de l’évaluation sur ces questions |  | |
| **Annexes** | | | |
| **Contenu attendu** | **Critères d’analyse** | | **Commentaires/statut** |
| Les annexes étayent et complètent le contenu du rapport principal. Elles comprennent les éléments suivants:   * le résumé des termes de référence * le calendrier détaillé * les directives méthodologiques * la matrice d’évaluation * les outils de collecte de données * le calendrier de la mission sur le terrain * l’étude d’évaluabilité * la théorie du changement reconstruire * le cadre de résultats/la ligne de visée * l’analyse détaillée des parties prenantes * la composition du groupe de référence de l'évaluation actualisée * le plan de communication et de gestion des connaissances * la liste des personnes interrogées * la bibliographie * les acronymes | * Toutes les annexes répertoriées sont incluses et numérotées * Les annexes sont référencées dans le rapport principal, lorsque cela s’avère approprié * Les documents de travail ne doivent pas tous être inclus | |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Matrice d’évaluation** | | |
| **Contenu attendu** | **Critères d’analyse** | **Commentaires/statut** |
| La matrice d’évaluation doit donner un aperçu de la façon dont sera abordée chacune des questions clés de l’évaluation (explicitement ou implicitement tirée des termes de référence). Elle doit inclure:   * une division des questions principales en un nombre adéquat de sous-questions * un ensemble d’indicateurs permettant de mesurer les performances ou les progrès * des liens vers les parties pertinentes de la méthodologie permettant de répondre aux sous-questions * des explications sur les modalités de triangulation des données * les sources d’information (en précisant si des données secondaires seront utilisées et dans quels cas des données primaires seront nécessaires) * des références à la disponibilité et à la fiabilité des données | * La matrice résume la méthodologie de l’évaluation et aborde les questions de l’évaluation explicitement ou implicitement tirées des termes de référence (et affinées au besoin) * Les sous-questions sont conçues pour orienter le travail de l’équipe d’évaluation, mais ne sont pas aussi détaillées qu’un outil d’enquête ou guide d’entretien. Leur nombre est suffisant (c’est-à-dire ni trop ni trop peu nombreuses) pour que l’équipe d’évaluation reste axée sur l’ensemble des questions principales et fournisse une analyse approfondie. * Les sous-questions, les principales sources d’information et les indicateurs de performance ou de progrès sont précisés pour chaque question de l’évaluation * La matrice indique clairement qu’une triangulation sera effectuée * La matrice d’évaluation s’appuie sur l’analyse des parties prenantes * La matrice fait référence aux critères d’évaluation pertinents * Lorsque cela s’avère pertinent, les problématiques liées à l’égalité des sexes, à l’équité et à l’inclusion au sens large sont prises en compte dans les questions et sous-questions |  |